

Voirie et éclairage public


La voirie étant une compétence métropolitaine, la Métropole de Lyon gère et entretient l'essentiel des voies de la commune.
L'éclairage public est quant à lui géré par le Sigerly.

Voirie

Demandes et réclamations : ayez le réflexe GRECO !

GRECO (Gestion des REclamations COmmunautaires) est une plate-forme mise en place par le Grand Lyon pour prendre en compte les demandes d'intervention des habitants, notamment dans le domaine de la voirie.

Pour demander une information ou signaler un problème (détérioration de chaussée, trottoir, problème sur un feu tricolore, un panneau de signalisation, un balisage de chantier...), vous pouvez utiliser les moyens suivants :

- › Remplir un formulaire - [Cliquer ici](#) 
- › Téléphoner au 04 78 63 40 00

Éclairage public

Le Sigerly, syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise, regroupe aujourd'hui la Métropole de Lyon et 66 communes du département du Rhône.

Il accompagne les communes adhérentes, dont Écully à la compétence éclairage public dans la réalisation de leurs projets, qu'il s'agisse de travaux d'équipement, d'extension ou de renouvellement, de maintenance préventive ou curative.

Un éclairage innovant

La Ville détache depuis plusieurs années en partenariat avec le Sigerly à entretenir les réseaux et

La ville s'attache depuis plusieurs années, en partenariat avec le Sigerty, à enterrer les réseaux et depuis 2016 elle s'équipe de luminaires à led dotés d'un système intelligent.

« Outre la possibilité de moduler la puissance de l'éclairage, le système de gestion permet la détection immédiate des anomalies et une mesure précise de la consommation d'énergie » précise Aimery Fustier, adjoint à l'Urbanisme. « Avec ces lampadaires à LED nous disposons d'un éclairage plus performant et qui va nous permettre de faire 70% d'économie d'énergie par rapport au système précédent à éclairage constant ».



Les anciens lampadaires sont progressivement remplacés par des dispositifs innovants et plus performants.

Signaler un dysfonctionnement

Si vous constatez un dysfonctionnement de l'éclairage public ou une détérioration d'un lampadaire, contactez les services techniques municipaux.

CONTACT

Annuaire des Services Municipaux
Mairie

Services techniques

Place de la Libération CS 80212
69134 ÉCULLY CEDEX

☎ 04 72 18 14 98

@ [Courriel](#)

[VOIR LA FICHE](#)



MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h

Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même
horaires sauf lundi : journée continue
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser